

LYON 1ER Les traboules ouvertes au public : pour encore combien de temps ?

Patrimoine. Depuis un mois et demi, une traboule conventionnée située au-dessus des Terreaux est fermée au public en raison de dégradations. Une fermeture que déplorent certains professionnels du tourisme, qui vont jusqu'à évoquer une rupture de contrat.

Richesses du patrimoine lyonnais, les traboules représentent l'un des aspects les plus originaux de l'architecture et de l'identité de Lyon. Dans son ouvrage « Traboules de Lyon », René Dejean en répertorie 315 essentiellement situées dans le Vieux-Lyon, la Croix-Rousse et la Presqu'île. Aujourd'hui, la grande majorité d'entre elles sont fermées au public. Seules 45 trabou-

les conventionnées sont accessibles aux Lyonnais et aux touristes, tous les jours de l'année sur une plage horaire allant de 7 à 19 heures (jusqu'à 20 heures l'été).

« Une convention a été signée, elle doit être respectée »

Robert Luc, guide à la Croix-Rousse

Pour ces dernières, une convention de droit de passage dite « convention cour/traboule », adoptée en juillet 1990 et remise à jour en novembre 2004, définit clairement les engagements pris par les trois parties prenantes, la Ville, la Communauté urbaine de Lyon et les propriétaires ou copropriétaires. En échange d'une servitude de passage public pour les piétons dans une traboule, la Ville et la Communauté urbaine participent aux charges d'entretien, de

nettoyage et d'éclairage de celle-ci. En outre, des mesures de police doivent être prises pour assurer la circulation et la sécurité dans ces lieux.

Or depuis le 8 décembre 2014, la traboule conventionnée qui relie le 4, rue Désirée au 7, rue Puits-Gaillot est fermée des deux côtés. Une situation que déplore Robert Luc, guide sur la Croix-Rousse : « C'est une traboule très intéressante qui fait passer le visiteur sous un immeuble du XVIII^e siècle, une auberge à l'époque. Les tailleurs de pierre ont laissé sur les pierres de l'arche leurs signatures et des indications très précieuses historiquement. Il est regrettable que cette traboule qui a été restaurée et est toujours entretenue grâce à l'argent public ne soit plus accessible. Une convention a été signée, elle doit être respectée. D'autre part, cette traboule n'est pas signalée (réverbère, flèche tournée vers le haut et tête de lion sur fond jaune) comme le sont normalement toutes les tra-



■ La traboule conventionnée, actuellement fermée, traverse trois immeubles et deux cours intérieures. Photo Yves Le-Flem



■ La traboule présente des éléments historiques indéniables. Yves Le-Flem

boules conventionnées », explique l'historien. Pour la régie Nexity, administrateur de l'immeuble, « la fermeture de la traboule est due aux nombreuses dégradations constatées ces dernières semaines, boîtes aux lettres enfoncées et tableau distributeur d'électricité vandalisé. Des travaux ont nécessité la fermeture temporaire de ce passage », confiait la responsable du service. Philippe Lamy, référent patrimoine urbain de la Ville de

Lyon, évoquait une situation tendue début décembre du fait des dégradations récurrentes.

« Un rendez-vous entre tous les acteurs concernés et les services de police, début décembre, nous ont amenés à fermer provisoirement cette traboule pour trois mois environ afin de temporiser et de calmer les tensions. La convention du droit de passage n'est en tout cas pas remise en cause », assurait Philippe Lamy. ■

LYON 2E Le lycée Ampère a organisé une cérémonie à la mémoire de 13 victimes de la Shoah



■ Moment de détente entre élus, familles, enseignants et lycéens, après 3/4 d'heure d'émotion. Photo Michel Nielly

Mardi, 300 élèves et enseignants du lycée Ampère se sont recueillis devant la plaque où sont gravés les 13 noms de leurs « Anciens » victimes de la Shoah.

« Cette cérémonie n'est pas seulement un devoir de mémoire. Elle marque notre engagement à mettre en pratique les valeurs de la

République : tolérance, liberté, respect de la dignité humaine », a souligné le proviseur, entouré d'élus, d'inspecteurs d'Académie, d'anciens élèves et de familles de victimes.

« Comment ne pas être émue, à l'écoute de ce passé qu'ont fait revivre les lycéens ? », témoignait Nicole, sœur de Jean-

Claude Heymann, lycéen de 18 ans, arrêté le 13 juin par la milice en se rendant chez son oncle, à la grande synagogue. À ses côtés, Philippe Emir pensait à son cousin Joseph, « raflé » dans le magasin du grand-père, rue de la Ré, puis exécuté. Après le dépôt de gerbe, le silence a volontairement duré plus d'une minute ! ■

À suivre demain

LYON 1ER Huit vernissages dans 8 galeries de la rue Burdeau

Nouvelles expositions, nouveaux vernissages pour les galeristes de la rue Burdeau, sur les Pentes de la Croix-Rousse, ce jeudi 29 janvier de 17 à 21 heures.

« Notre association, qui regroupe huit galeries, organise trois fois l'an, en septembre, janvier et mai, les "Rendez-vous de la rue Burdeau" », explique Geneviève Mathieu, présidente de l'association « Le 1^{er} a du génie ».

« L'objectif de notre association est avant tout de créer une synergie afin d'améliorer notre visibilité sur le territoire, précise-t-elle. Mais ces Rendez-vous n'influent pas spécialement sur les ventes. Ils permettent aux visiteurs

qui connaissent ou pas la rue, en une seule soirée de vernissages, d'appréhender l'ensemble des expositions présentes. »

Et de souligner : « En fait, sur Lyon, il n'y a pas vraiment de marché pour l'art. Personnellement le gros de mon chiffre d'affaires, je le réalise lors des foires internationales auxquelles je participe. Les Lyonnais vont beaucoup à Paris. Depuis dix ans, il y a un phénomène qui se dessine, les gens ne vivent plus de la même façon leur passion de l'art. Ils partent un week-end pour faire les foires, pour voir en même temps plusieurs dizaines de galeries. Nos galeries, notamment rue Burdeau, sont devenues des vitrines, sans plus ! Les gens ne prennent plus le temps de déambuler dans les rues. »